



# LIVRET D'ACCUEIL DU FORMATEUR



## **Bienvenue chez Bretagne Compétences !**

Vous découvrez notre organisme de formation lors d'une réunion de formateurs ou d'un entretien.

Ce livret d'accueil a pour but de vous faciliter la découverte de notre organisme. En effet, votre métier de formateur vous amène à intervenir pour plusieurs organismes dont l'activité et l'organisation diffèrent.

C'est pourquoi nous vous proposons de découvrir ensemble comment nous envisageons notre partenariat, en espérant que vous disposerez de toutes les informations nécessaires pour qu'une relation de confiance s'instaure entre nous.

Béatrice de Wissocq Druart

## **SOMMAIRE :**

1. Bretagne compétences en quelques mots
2. La qualité de pédagogie que nous visons
3. Le statut de formateur
  - Formateur salarié occasionnel
  - Formateur ou consultant indépendant
4. Foire aux questions récurrentes

## **ANNEXES (à part de ce dossier) :**

- *Catalogue*
- *Règlement intérieur*
- *Dossier d'embauche pour salariés – modèle note de frais*
- *Dossier de partenariat pour indépendants*
- *Calendrier des réunions de formateurs*
- *Mode d'emploi « Prévention et gestion du décrochage »*
- *Modèle de mise en page de support de formation : Word et Powerpoint*

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES

☎ 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)

## 1) BRETAGNE COMPÉTENCES en quelques mots

Le nom « Bretagne Compétences » symbolise :

- **L'ancrage régional** en Bretagne pour offrir aux entreprises locales un service à l'écoute de leurs besoins spécifiques et réactif. C'est une alternative nouvelle face aux concurrents nationaux qui ont un positionnement trop vaste pour faire preuve de pertinence locale et aux associations locales plus rigides.
- **La volonté d'offrir des compétences reconnues** : plus de compétences pour enrichir les compétences existantes qui ne demandent qu'à se développer.

### **L'appartenance à un groupe :**

Bretagne Compétences appartient au groupe **Avenir Santé Formation** qui fédère des organismes de formation du secteur sanitaire et social. Chaque entité a sa propre organisation et liberté d'action tout en partageant des valeurs communes, dont le maître mot est « prenons soin de vos compétences » :



prenons soin de vos compétences

### **L'équipe :**

- Catherine Maulavé, directrice, en charge des aspects promotionnels et du développement de l'organisme
- Béatrice de Wissocq Druart, directrice, en charge de la relation avec les formateurs, de la pédagogie et des projets
- Ludivine Kerebel, assistante administrative et commerciale,
- Béatrice Le Ray, conseillère formation.
- Nadège Le Blet, assistante administrative et commerciale,
- Emmanuelle Jan, assistante administrative et commerciale,
- Aurélie Deveaux Guihard, assistante administrative et commerciale.

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES

☎ 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)

## - **Notre offre : Formation continue en intra principalement**

Nous intervenons dans le champ de la **formation continue** en intra depuis 2013. Nous formons à distance depuis septembre 2017. Nous n'interviendrons pas dans le champ de l'alternance.

Nous proposons également des **V.A.E.** pour les 3 titres IPERIA du particulier employeur : assistant maternel – garde d'enfant, assistant de vie dépendance, employé de maison.

## **Notre public : composé de salariés principalement**

Nous orientons notre offre vers les entreprises, les organismes, les particuliers.

## **Notre champ géographique d'intervention : Bretagne +**

- Nous nous développons principalement en Bretagne, et tout particulièrement sur la zone centrale limitrophe des 4 départements. En effet, sur cette zone, nous constatons qu'un grand nombre de salariés n'ont pas accès à la formation qui suppose de se déplacer vers de plus grandes agglomérations.
- Nous formons des salariés du particulier employeur sur la France, grâce à la formation à distance.

## **2) LA QUALITE DE PEDAGOGIE QUE NOUS VISON**

La qualité de notre service tient à trois piliers :

- **La qualité de la pédagogie à laquelle nous vous proposons de contribuer**
- Le dynamisme de la démarche commerciale
- La rigueur administrative

Ce qui va nous démarquer des concurrents que vous connaissez, c'est notre aptitude à identifier les besoins des stagiaires et structures et à y répondre avec pertinence.

C'est pourquoi nous attachons une importance extrême au rôle des formateurs qui sont au contact des stagiaires et qui perçoivent leurs attentes et besoins.

Nous attendons donc de vous :

- d'interroger les apprenants et de pratiquer une observation fine des attentes et besoins.
- Dans un deuxième temps, de partager vos réflexions avec nous pour y répondre. En effet, nous estimons qu'une véritable dynamique de groupe de formateurs permettra de stimuler la créativité de tous pour identifier des formations innovantes. C'est pourquoi nous vous proposons de rencontrer les autres formateurs qui ont engagé un partenariat avec nous, autour de thèmes de travail communs.

Chaque formateur reçoit avant la formation **la fiche pédagogique** qui décrit l'adaptation du programme de la formation aux attendus d'Iperia ainsi que **le descriptif d'Iperia**. La fiche pédagogique précise l'objectif principal et les objectifs secondaires ; chaque formateur dispose d'une certaine marge de manœuvre pour organiser la transmission de connaissances, selon ses méthodes pédagogiques, à la condition de respecter au minimum la fiche d'Iperia et de traiter tous les points prévus dans la fiche pédagogique. Il peut ajouter des connaissances mais pas en supprimer. Il est libre de modifier l'ordre de traitement de chaque thème. Si le formateur souhaite apporter un changement à la fiche pédagogique ou traiter des points qui

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES  
☎ 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)

n'y figurent pas, nous attendons de lui qu'il nous en informe et que nous échangions à ce sujet, de sorte que nous puissions informer Iperia du changement par rapport à nos engagements dont la fiche pédagogique est le reflet.

Pour information, nous lisons attentivement et proposons des améliorations des supports pédagogiques pour nous assurer que tous les points prévus par Iperia soient bien traités. A l'issue de la formation, nous effectuons des sondages auprès des apprenants pour connaître leur satisfaction de leur formation et nous vérifions que le contenu prévu par Iperia a bien été transmis oralement et/ou dans le support rédigé de formation.

De plus, afin de répondre à nos obligations de qualité, nous vous demanderons, d'une part de vous assurer, **en début de formation**, que les objectifs de celle-ci sont clairs pour chacun des stagiaires et qu'ils sont bien ceux attendus par ces derniers. Et d'autre part, **à l'issue de la formation**, de s'assurer collectivement, à l'aide d'un tour de table, mais surtout **individuellement** de l'atteinte totale, partielle ou nulle des objectifs de formation pour chacun des apprenants, afin de remplir leurs attestations de fin de formation. Pour plus d'information, nous vous invitons à lire notre fiche « **conduite à tenir quant à l'atteinte des objectifs** ».

En 2020, le principal domaine d'activité est la formation des assistants maternels, grâce à notre labellisation IPERIA. Les demandes de formation entreprise concernent les langues, le management, la sécurité.

### **Nos valeurs**


Nous sommes guidés dans nos actions par nos valeurs :

- Professionnelles : satisfaction des apprenants, qualité et savoir-faire
- De conduite : adaptabilité et ouverture
- Relationnelles : respect et proximité
- De conquête : innovation, compétitivité et succès
- Morales : loyauté, intégrité

### **Nous nous engageons dans un partenariat avec les formateurs et consultants :**

- 1) Dans le processus de recrutement, en étant **transparentes**
- 2) En dialoguant grâce à notre site : un onglet « **formateur** » figure sur la page d'accueil, au même titre que « stagiaires » et « professionnels ». Vous y trouverez toutes les informations sur nos groupes de travail sur des thèmes de pédagogie, sur le lien entre la démarche de certification Qualiopi et la pédagogie, le calendrier de réunions de formateurs...
- 3) En **partageant des documents pédagogiques** : vous pourrez accéder à distance aux contenus de formation qui sont mutualisés afin que chaque formateur puisse contribuer et progresser grâce aux apports des collègues.
- 4) Grâce à trois **réunions départementales de formateurs** dans l'année, ainsi que des réunions par domaine de formation (Formation à distance, LSF, outils juridiques, MAM, éveil de l'enfant, hygiène)
- 5) Nous proposons aux formateurs de contribuer à l'essor de l'entreprise en nous mettant en relation avec des clients potentiels. Comme vous êtes en relation avec les apprenants, vous pouvez informer les apprenants et commanditaires sur les

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES

 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)

compétences des autres formateurs et les modules proposés par Bretagne Compétences.

- 6) Pour les formateurs qui n'ont pas de numéro de formateur et qui ne sont pas inscrits au DATA DOCK, Bretagne Compétences peut être **porteur** de leur action pour leurs clients.
- 7) En facilitant la communication et l'organisation matérielle : La feuille d'émargement que vous faites signer et que vous signez vous-même est un document essentiel qui tient lieu de preuve juridique de la réalisation de la formation. Nous mettrons donc à disposition des formateurs et consultants des **enveloppes affranchies** pour qu'ils puissent envoyer ce document dans les meilleurs délais au bureau quand la formation se déroule à l'extérieur.
- 3) En organisant la **protection des contenus pédagogiques** : dépôt chez un huissier des supports de formation. Mise en page non copiable des supports de formation selon la charte graphique de Bretagne Compétences.

#### 4) LE STATUT DE FORMATEUR

Il existe deux statuts, selon la situation

- **Statut salarié de formateur occasionnel en CDD d'usage au forfait** (- de 30 jours par an)  
Si vous choisissez ce statut, votre contrat suivra la Convention collective de la formation professionnelle continue.  
Votre salaire sera négocié individuellement selon votre expérience. Nous appliquons le **forfait, dans la limite annuelle de 30 jours d'intervention annuelle**, ce qui permet des réductions de charges aussi bien pour le formateur que pour l'organisme de formation.  
Frais : Le montant de l'indemnisation des frais kilométriques est identique pour tous les formateurs salariés, pour un montant de **0,25€/km parcouru depuis votre domicile jusqu'au lieu de formation**.  
Remboursement des frais de repas : au forfait, pour un montant de **12 €/repas**. Nous vous remercions de nous transmettre les justificatifs : ticket du restaurateur avec SIRET et TVA.

Habituellement, nous pouvons proposer aux formateurs occasionnels, selon la richesse des thèmes qu'ils peuvent animer, entre 8 heures et 40 heures/mois, principalement de mi-janvier à fin juin et de mi-septembre à mi-décembre. Nous n'avons pas recruté de formateur en CDI, ni de formateur à temps plein.

- **Statut d'indépendant pour les indépendants déjà installés**
  - Disposant d'une structure juridique,
  - Justifiant d'un savoir-faire spécifique,
  - Disposant de son propre matériel : vidéoprojecteur, poupons, écharpes de portage, matériel de sécurité...Le formateur indépendant dispose **d'un numéro de Siret** et peut apporter la preuve d'être **à jour de ses cotisations URSSAF. Le formateur nous communique son planning, il nous propose un tarif à la prestation en réponse à notre cahier des charges.**, nous établissons un contrat de prestation de service qui sert de base, puis des avenants par mission. Le coût d'intervention est calculé **pour une mission**, les frais du formateur sont intégrés à son coût de mission.

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES

☎ 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)

Les formateurs indépendants ont choisi parmi les statuts suivants :

- Autoentrepreneur
- Portage salarial : en particulier avec ITG (Rennes)
- SCOP – société de type coopératif

Et peuvent s'appuyer mutuellement des informations sur les statuts les plus adaptés à leur pratique.

Quel que soit le statut, nous mettons un point d'honneur à régler les formateurs dans des délais raisonnables.

Hors des périodes de crise sanitaire, si vous êtes Morbihannais, nous vous remettons un kit de boissons pour les pauses, un paperboard (post-it) s'il n'y en a pas dans la salle de formation et un vidéoprojecteur si nécessaire. Si vous êtes sur un autre département, nous vous proposons d'acheter vous-même des boissons pour un maximum de 6€ TTC, après nous en avoir fait la demande avec l'aide d'une fiche d'engagement de frais.

Les formateurs qui interviennent pour notre organisme sont principalement des **femmes, de plus de 45 ans**. Nous faisons appel à plus de formateurs indépendants (57) que salariés (32), cependant les formateurs indépendants interviennent une durée moindre de moitié que la durée d'intervention des formateurs salariés. Nous recrutons des profils très variés, en restant ouverts. L'essentiel étant de disposer de l'expérience concrète de la compétence à transmettre, de l'envie et de l'énergie pour provoquer l'envie d'approfondir sa pratique professionnelle.

## 5) Foire aux questions :

« Pour les formations, Bretagne Compétences vous en propose combien par mois ou par an ? Cela représente combien de samedis ? »

☞ Le nombre de formations dépend directement des inscriptions volontaires des assistants maternels et salariés du particulier employeur. Plus les apprenants sont informés sur leur droit à la formation, plus ils s'inscrivent, plus nous pouvons proposer des interventions aux formateurs. Les formateurs qui interviennent le plus fréquemment avec notre organisme, animent des modules variés et souvent demandés, peuvent être occupés jusqu'à 5 samedis par mois, sur 8 mois (peu de formations en juillet août, ni du 15/12 au 15/01). La majeure partie des formateurs intervient 1 à 2 jours/mois.

Concernant Bretagne Compétences, comment se gèrent les trames pédagogiques ? Chacun est-il libre de concevoir ses propres modules ? Sont-ils validés et corrigés avant l'animation ?

☞ Nous transmettons à chaque formateur : la trame pédagogique attendue par le client et notre trame pédagogique. La directrice pédagogique relit tous les supports de formation pour s'assurer que le contenu attendu est bien traité, que la présentation et le vocabulaire sont adaptés aux apprenants, que la logique apparaît au lecteur et guide sa pensée.

Pour les formations Iperia, Les trames pédagogiques sont rédigées et validées par cet organisme une fois par an. Elles sont adressées au formateur au moment de l'accord pour lui confier la formation. Chaque adapter le module selon son inspiration, en respectant le cadre d'Iperia. Les formateurs salariés sont aidés dans leur conception, les formateurs

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES

☎ 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)



indépendants proposent une pédagogie éprouvée. Les formateurs partagent avec leurs confrères/consoeurs formateurs un tronc commun qui est la trame Iperia. Tout ce qu'il apporte en complément et qui ne figurerait pas dans la trame pédagogique, doit être source d'échange et de réflexion avec la directrice pédagogique. Notre organisme est engagé par une procédure stricte vis-à-vis d'Iperia, qui conditionne l'obtention de la labellisation.

#### De combien d'apprenants sont composés les stages ?

☞ 8 à 12 assistants maternels par groupe en présentiel. Sans limite de nombre pour les formations à distance. Pour les formations d'entreprise : de 1 à 15 salariés.

#### Qui décide des dates et lieu de formation ?

☞ Bretagne Compétences avec l'accord des formateurs, selon les demandes des apprenants

#### Y a t'il des réunions entre formateurs ?

☞ Oui, trois réunions départementales par an + réunions par thème.

#### Les frais annexes (photocopies, matériel pédagogique, fournitures ...) sont-ils remboursés ?

☞ Les photocopies sont réalisées par Bretagne Compétences. Chaque formateur est invité à rédiger un support de 20 pages maximum (10 feuilles recto-verso). Pour le matériel pédagogique et les fournitures, nous convenons d'un budget si nécessaire : le formateur complète une demande de frais. Le montant facturé à Iperia est fixé nationalement, notre marge de manœuvre financière est étroite.

#### Y a t'il mise à disposition de matériel : tableau, rétroprojecteur... ?

☞ Selon le lieu : si location de salle dans un hôtel, nous indiquons au formateur quel sera le matériel à sa disposition. S'il s'agit d'une salle prêtée par un RAM ou une mairie : il est plus difficile de disposer de matériel. Nous vous informons à chaque formation du matériel présent et nous efforçons de pourvoir à vos besoins.

#### Faites-vous de la formation à distance ? comment cela s'organise (journée/soirée,...)

☞ Oui, sur une dizaine de thèmes en 2020. Aujourd'hui l'équipe de formateurs à distance est composée de 30 formateurs dont 20 concepteurs-animateurs et 10 animateurs qui s'appuient sur le support conçu par leurs confrères/consoeurs. L'apprenant se connecte quand il le souhaite (durée d'un module = environ 20 minutes) au programme qui s'étale sur plusieurs semaines. Cela représente 2 h 30 de travail personnel/semaine. L'apprenant est indemnisé pour cette formation à distance, sur les mêmes modalités que pour les formations présentiels.

#### Dans le cadre de la certification Qualiopi et de la labélisation IPERIA, les formateurs partenaires de Bretagne Compétences ont-ils des obligations particulières concernant l'atteinte des objectifs des formations qu'ils animent ?

☞ Afin de répondre à nos obligations de qualité, nous demandons à nos formateurs partenaires, d'une part de s'assurer, **en début de formation**, que les objectifs de celle-ci sont clairs pour chacun des stagiaires et qu'ils sont bien ceux attendus par ces derniers. Et d'autre part, **à l'issue de la formation**, de s'assurer collectivement, à l'aide d'un tour de table, mais

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES

☎ 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)



surtout **individuellement** de l'atteinte totale, partielle ou nulle des objectifs de formation pour chacun des apprenants, afin de remplir leurs attestations de fin de formation.

# Bienvenue !

BRETAGNE COMPÉTENCES-24 rue Alfred Kastler-56000 VANNES

☎ 02 97 53 98 34-[contact@bretagnecompetences.fr](mailto:contact@bretagnecompetences.fr) -[www.bretagnecompetences.fr](http://www.bretagnecompetences.fr)